

Procès Verbaux
Rapports

AB / 100

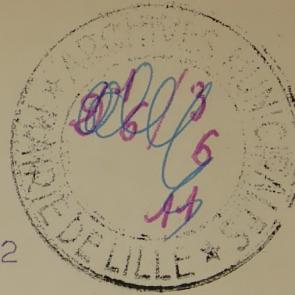


Commission des débuts
des Théâtres Municipaux

2^e mandat Salengro 1929 / 1935



COMMISSION DES DEBUTS
DES THEATRES MUNICIPAUX



Réunions des 5 et 6 Novembre 1932

La Commission des Débuts des Théâtres Municipaux s'est réunie, le samedi 5 Novembre 1932, à dix sept heures, au Grand Théâtre, sous la présidence de M. le Docteur Paul Bardou, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Richard Coolen, Adjoint au Maire
André Favières, d°
le Docteur David, délégué de l'Association des Abonnés
le Docteur Vincent, délégué de l'Association de Propagande et de Défense des Théâtres Municipaux
Julien Vanstaarts, Professeur au Conservatoire
Pesez, délégué de la Presse.

Excusés : M.M. Maurice Planque, Paul Delporte et Edmond Gaujac, membres du Conseil d'Administration des Théâtres Municipaux.

M.M. Paul Frady, Directeur des Théâtres Municipaux, et André Salembier, Membre du Conseil d'Administration des Théâtres Municipaux, assistaient à la réunion à titre consultatif.

L'ordre du jour appelle l'examen des artistes engagés pour l'une et l'autre des scènes municipales en vue de la saison 1932-1933.

I.- Troupe du Théâtre Sébastopol.- Considérant que la troupe d'opérette fonctionnant auprès du Théâtre Sébastopol donne, telle qu'elle est composée, toute satisfaction, la Commission décide, à l'unanimité, le maintien, pendant la saison 1932-1933, de tous les éléments qui la constituent.

II.- Troupe du Grand Théâtre.- Considérant que certains artistes de cette troupe n'ont pas encore produit, devant le public, les trois auditions réglementaires, la Commission surseoit à se prononcer jusqu'au lendemain.

Telle qu'elle était représentée la veille - à l'exception de M. l'Adjoint Favières, qui s'était fait excuser - la Commission s'est donc réunie, à nouveau, le dimanche 6 Novembre, à 22 heures, en vue de délibérer sur le maintien ou non des artistes engagés pour constituer la troupe du Grand Théâtre; la Commission avait entendu, au préalable, dans une dernière épreuve, les artistes à propos desquels, la veille, elle avait réservé sa décision.

Au terme d'un long échange de vues auquel prennent part tous les membres présents, la Commission décide, en fin de compte, d'accepter tous les artistes engagés au Grand Théâtre pour la saison 1932-1933.

Séance levée à 23 h 30.

Le Secrétaire de séance,
Julien VANSTAURTS.

réunion du 28 Octobre 1933



COMMISSION des DEBUTS
des THEATRES MUNICIPAUX
Réunion du 28 Octobre 1933



La Commission des Débuts des Théâtres Municipaux s'est réunie le samedi 28 Octobre 1933, à vingt et une heures trente, au Grand Théâtre, sous la présidence de M.le Docteur Paul Bardou, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Richard Coolen, Adjoint au Maire ; André Favières, d° Noyelle et Catteau, délégués des usagers ; Piétin, délégué de la Presse.

M. Julien Vanstaarts, professeur au Conservatoire, s'était fait excuser pour raisons de santé.

M.le Docteur David, M.M. Frady et Salembier, du Conseil d'Administration des Théâtres Municipaux, assistaient à la réunion à titre consultatif.

L'ordre du jour appelle l'examen des artistes engagés pour la saison 1933-1934 au Théâtre Sébastopol, d'une part ; au Grand Théâtre, d'autre part.

I.- Théâtre Sébastopol .- Invités à se prononcer à tour de rôle sur la troupe actuelle du Théâtre Sébastopol, les membres de la Commission se déclarent unanimes à reconnaître la valeur artistique des éléments qui la composent. Ils se félicitent de la parfaite homogénéité qui se dégage, d'ores et déjà, de la nouvelle troupe d'opérette et rendent hommage à la Direction des Théâtres et aux artistes pour les efforts certains que les uns et les autres durent fournir pour atteindre un tel résultat en un temps aussi court.

Au cours des échanges de vues qui marquèrent l'examen de la troupe du Théâtre Sébastopol I) M. l'adjoint Coolen a) avait manifesté quelque crainte sur la façon dont se comporteront - dans le répertoire classique - certains des artistes qui la composent ; b) s'était élevé avec vigueur contre l'interprétation d'ouvrages au texte aussi scabreux que "Phi-Phi" sur la scène du Théâtre Sébastopol; 2) M. Frady - répondant à M.l'adjoint Coolen - avait déclaré a) que le répertoire avait été arrêté par le Conseil d'Administration des Théâtres; b) que le répertoire classique n'était pas toujours, non plus, exempt de "légèretés"; c) qu'il veillera à ce que les pièces modernes soient montées avec goût et interprétées avec discrétion et doigté.

II.- Grand Théâtre.- La Commission des Débuts - après que M. Frady eut rappelé les ouvrages dans lesquels les artistes du Grand Théâtre se produisirent depuis l'ouverture de la saison - se prononce, pareillement, en faveur de la ratification pure et simple des contrats passés pour la saison 1933-1934.

Elle se déclare pleinement satisfaite des auditions produites par les pensionnaires anciens et nouveaux du Grand Théâtre. Elle se plaît, pareillement, à reconnaître la parfaite ordonnance du cadre des choeurs qu'un remaniement judicieux a sensiblement amélioré cette saison.

Séance levée à 22h30 .

Le Secrétaire de séance,
G. TANT .



COMMISSION DES DÉBUTS des THEATRES MUNICIPAUX



Réunion du 5 Novembre 1934

La Commission des Débuts des Théâtres Municipaux s'est réunie Cabinet de M.le Secrétaire Général de la Mairie, le lundi 5 Novembre 1934, à dix huit heures, sous la présidence de M.Maurice PLANQUE, Secrétaire Général de la Mairie et Président du Conseil d'Administration des Théâtres Municipaux.

Etaient présents: M.M. Richard COOLEN, Adjoint au Maire; DANCHIN, délégué de la Presse, NOYELLE et BRECKPOT, délégués des usagers VANSTAURTS, Professeur au Conservatoire de Musique;

S'était fait excuser: M. André FAVIERES, Adjoint au Maire.

M. le Docteur DAVID, M.M. FRADY, GAUJAC et SALEMPIER, du Conseil d'Administration des Théâtres Municipaux, assistaient à la réunion à titre consultatif.

L'ordre du jour appelle l'examen des débuts des artistes engagés pour la saison 1934-1935.

I- THEATRE SEBASTOPOL- La Commission I) émet un avis favorable à la ratification pure et simple des contrats passés avec les artistes constituant la troupe actuelle du Théâtre Sébastopol 2) prend acte d'une proposition de M. FRADY tendant à l'incorporation dans le cadre des choeurs - sur la demande que lui en a faite l'intéressé - de M. DOREY, engagé pour tenir les rôles de composition 3) donne acte à M. l'adjoint COOLEN de ses observations concernant a) M.M. AMBREVILLE et PLAISANT b) le choix des ouvrages présentés pendant la période des débuts.

Elle se plaît à reconnaître les belles qualités vocales et scéniques de la plupart des artistes groupés cette saison sur la scène du Théâtre Sébastopol ainsi que la parfaite homogénéité qui s'est dégagée dès les premières représentations de la troupe ainsi constituée.

Elle enregistre avec satisfaction le succès sans cesse grandissant remporté auprès du public par l'actuelle troupe d'opérette

II- GRAND THEATRE - La Commission ratifie, de même, les contrats passés avec les artistes du Grand Théâtre pour la saison 1934-1935 à l'exception, toutefois, de ceux de M. CARAULT, second ténor des premiers - qui a, de lui même, demandé la résiliation de son contrat - et de Mlle MILLY, dugazon.

Elle tient, pareillement, à rendre hommage aux efforts que Direction et Conseil d'Administration des Théâtres Municipaux ont réalisés en vue de doter d'un ensemble aussi harmonieux du point de vue artistique la scène du Grand Théâtre.

La séance est levée à 18 h 50 après que M. PLANQUE I) ait remercié les membres de la Commission pour le concours désintéressé et éclairé qu'ils ont apporté dans l'exercice de leur mandat à l'œuvre poursuivie par l'Administration Municipale et le Conseil d'Administration des Théâtres 2) ait félicité M. FRADY dont le dévouement au Théâtre, au Public et à l'Administration Municipale s'est heureusement manifesté, cette année encore, à l'occasion de la constitution des troupes théâtrales.

Le Secrétaire de séance
G. TANT